

# LE PROGRÈS ÉGYPTIEN

REVUE HEBDOMADAIRE D'EGYPTE,

POLITIQUE, FINANCIÈRE, COMMERCIALE, LITTÉRAIRE ET D'ANNONCES.

Le Journal paraît tous les Samedis.

ON S'ABONNE : à ALEXANDRIE, aux Bureaux du Journal.—DANS TOUTE L'EGYPTE, chez les principaux Libraires.—à PARIS, à la *Librairie Nouvelle*, Boulevard des Italiens.

On peut adresser les demandes d'Abonnement, par Lettre affranchie, au Directeur du Journal, 37, Rue Chérif-Pacha, à Alexandrie

PRIX DE L'ABONNEMENT.		INSERTIONS.		POUR TOUT CE QUI CONCERNE	
ALEXANDRIE et L'EGYPTE	Six Mois, 20 Francs. Un An, 35 "	Annonces .....	50 Centimes la Ligne	la Rédaction et les Annonces,	
TRANGER .....	Six Mois, 25 " Un An, 45 "	Réclames.....	1 Franc la Ligne	s'adresser au Bureau du Journal	
		Prix du Numéro.....	1 Franc.		

## DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

AGENCE REUTER

Florence le 3 Novembre.

Une entrevue entre l'empereur d'Autriche et le Roi d'Italie aura lieu le 28 du courant à Brindisi, au retour de sa Majesté Impériale de l'Egypte.

Brindisi le 3 Novembre.

Leurs Altesses Royales le Prince et la Princesse Henri des Pays-Bas, se sont embarquées aujourd'hui ici pour Constantinople.

Alexandrie, le 6 Novembre 1869

## LE HAMSIN POLITIQUE

L'atmosphère politique n'a jamais atteint le degré de pesanteur auquel elle est parvenue aujourd'hui.

C'est un véritable Hamsin.

De quelque côté qu'on se tourne, impossible de respirer : On étouffe, toute la vie est suspendue, on cherche de quel côté viendra la fraîcheur qui fera renaître l'Egypte.

Bien des fautes ont été accumulées sur lesquelles il serait inutile de récriminer.

Aujourd'hui, le moment est venu de secouer énergiquement la torpeur qui engourdit le Gouvernement Egyptien.

Dans quelle erreur serait-il, s'il ne savait se recueillir et chercher la voie qui doit le conduire au progrès : et le moment peut-il être mieux choisi ?

Laissons de côté les fêtes et les splendeurs des réceptions des Souverains et des Princes; elles ont un bon côté, il serait puéril de ne pas le reconnaître, puisqu'elles, ont été l'occasion de réunir, sur le sol Egyptien, des hommes politiques, des savants, des littérateurs, des artistes de toutes les nations : mais elles n'ont été aux yeux des gens sérieusement dévoués à l'Egypte qu'un moyen pour parvenir à un but.

Ce but, quel est-il ?

Peu de gens l'ont entrevu. Est-il bien sûr que tous les membres du Gouvernement Egyptien s'en soient rendu compte ?

L'Egypte, par l'ouverture du canal de Suez, est destiné à entrer plus avant dans le concert Européen.

Il faut qu'elle se mette au niveau de l'Europe.

Tous les hommes qui sont accourus à l'invitation du Vice-roi, pour étudier son gouvernement, son administration, ses mœurs et ses lois, pour interroger ses monuments, son commerce, ne sont pas venus en simples curieux.

Ce sont des pionniers de la civilisation, ils portent avec eux le flambeau qui éclairera l'avenir.

Des voix autorisées s'élèveront à la suite de cette expédition pacifique. Des plumes savantes écriront ce qu'elles ont vu, et à côté des plaies qu'elles auront sondées, elles indiqueront, nous l'espérons, le remède.

Et quand elles auront pénétré les secrets de l'enseignement si incomplet que le Gouvernement a jugé suffisant jusqu'à ce jour pour l'Egypte, quand elles auront sondé les vices des finances et de l'Administration, quand elles auront étudié les moyens d'attacher plus intimement le fellah au sol, par le dégrèvement des impôts et de la corvée, quand elles auront signalé les abus de toute nature inhérents au caractère ou au défaut d'éducation des fonctionnaires, le Gouvernement serait impardonnable de ne pas s'appliquer immédiatement à la réforme que lui indiqueront ces hommes d'élite ; car c'est lui qui les a appelés à venir étudier l'Egypte, et à lui signaler le résultat de leurs investigations.

Il lui sera tenu compte, nous en sommes certains, dans une juste mesure, de la protection qu'il a accordée à l'œuvre de M<sup>r</sup> de Lesseps, de l'œuvre qu'il a entreprise d'une réforme dans la juridiction, et de la sollicitude qu'il a montrée pour le Commerce en appelant à délibérer, au Caire, le congrès international du Commerce.

Le but que le Gouvernement a poursuivi en attirant, par ses fêtes, les hommes éclairés de tous les pays, nous le croyons du moins, a donc été de leur demander la voie qu'il doit suivre pour réaliser le progrès qui le rapprochera du concert Européen.

Mais il ne suffit pas de recevoir les conseils éclairés de l'Europe ; il faut faire un effort énergique pour se débarrasser du lourd Hamsin qui l'opprime et enlève toute initiative de réforme au Gouvernement.

Cet effort le fera-t-il ?

Le Hamsin durera-t-il plus de cinquante jours ?

A Monsieur Eugène Tarbé *du Gaulois*,  
au Caire.

Je viens de lire, Monsieur, dans le *Gaulois* du 28 Octobre, votre premier article daté du Caire le 18.

Je vous remercie tout de suite, de votre appréciation bienveillante et de la citation que vous avez faite du *Progrès Egyptien*.

Vous avez cependant manifesté un étonnement que je veux faire cesser par quelques explications.

Je vous cite : « Ce journal se reconnaît « tout d'abord par son prix, il coûte vingt « sous le numéro et il est un peu moins grand « que le petit journal qui n'en coûte qu'un « seul ; c'est ainsi qu'on entend le progrès « en Egypte. »

Vous auriez peut être pu ajouter qu'on l'adresse gratuitement aux journalistes de l'Europe, pendant leur séjour parmi nous, c'est ainsi qu'on comprend le progrès en Egypte.

Le *Progrès Egyptien* coûte 50 centimes par numéro et non un franc ; c'est trop cher je l'avoue, mais cela tient à des circonstances locales que je veux vous expliquer en quelques lignes, ce'a mériterait un long chapitre qu'on pourrait intituler :

(LES TRIBULATIONS D'UN JOURNALISTE EN EGYPTE.)

Ici, ne fait pas un journal qui veut ; il faut d'abord se pourvoir d'une autorisation et le Gouvernement n'en délivre plus depuis longtemps. Il existe encore quelques anciens titres de journaux concédés sous les règnes précédents et il faut les acheter. Ils coûtent de 40 à 45 mille francs : mais pour se faire reconnaître par le Ministère, il faut que l'acquéreur se soumette à la loi et à la juridiction du pays.

La loi naguères décrétoit :

« Art 1<sup>er</sup> S'abstenir d'une manière absolue de toute critique des actes du Gouvernement! »  
Art. 3—En publiant les correspondances des provinces, se borner à raconter les événements sans juger, ni critiquer les actes des fonctionnaires! »

Cela ne vous rappelle-t-il pas le fameux monologue de *Figaro* ? Et cela est daté de 1863 et contresigné, Schérif Pacha !

Mais aujourd'hui c'est la loi de Constantinople qui nous est appliquée, et elle a prévu les condamnations administratives et les con-

damnations judiciaires, les suspensions, les amendes, la prison même et la suppression. Vous voyez que rien n'y manque.

On a créé tout exprès, pour surveiller les journaux, un bureau de la Presse à la tête duquel on a mis un bey qui s'appelle *Noire père*, et que nous avons invoqué, hélas ! en vain à plusieurs reprises ; car après un an à peine d'existence, nous comptons déjà deux suspensions administratives, au moins.

Nous avons mis en échec la parole Vice-royale et affaibli l'autorité du Gouvernement, c'est M. le Ministre des Affaires Étrangères, par intérim, qui nous l'a assuré.

Nous avons comparu devant une commission d'enquête, et peu s'en est fallu que le grand Conseil lui-même nous admit à l'honneur de nous expliquer devant lui.

Et si à cela nous ajoutons, qu'il ne suffit pas de trouver grâce devant le gouvernement local, qu'il faut encore ne pas déplaire à notre consulat, car les capitulations l'ont armé d'un pouvoir qu'enverraient bien des préfets en France, qu'il ne faut pas blesser les nationalités étrangères qui vivent à côté de nous etc. etc., vous avouerez que tout n'est pas rose dans le métier de journaliste en Egypte.

Mais tout cela ne vous explique pas, me direz-vous, pourquoi notre journal se vend dix sous. Attendez.

Cela tient à un autre ordre de tribulations.

Après l'autorisation, il faut trouver des rédacteurs. — Nous avons la bonne fortune d'avoir, au *Progrès Égyptien*, des rédacteurs désintéressés ; mais ils sont tellement indépendants, qu'ils laissent volontiers leur directeur au plan pendant des mois entiers pour aller courir l'Europe, sans donner de leurs nouvelles : je veux dire sans envoyer de la copie.

Cela ne vous explique toujours pas les 50 centimes, mais nous y arrivons.

Il faut ensuite au imprimeur. On n'a pas grand choix en Egypte, aussi le *Progrès Égyptien* a joué de malheur ; son premier imprimeur a trouvé qu'il se faisait suspendre trop souvent, et que ses allures, vis-à-vis du gouvernement, ne pouvaient lui convenir, il nous a congédiés.

Nous en avons pris un autre qui fait tout ce qu'il peut, mais, il est esclave de ses ouvriers ; à partir de 5 heures du soir, le journal a beau être tiré à moitié, il faut remettre la suite au lendemain ou au surlendemain, si le lendemain est un dimanche, car les ouvriers observent scrupuleusement les jours de fêtes.

Cependant il faut payer l'imprimeur 405 francs pour le petit numéro que vous connaissez. Il faut payer le porteur ; il faut affranchir ; il faut payer le loyer, les employés, les frais de bureau, distribuer des barchis (vous savez maintenant par expérience ce que c'est) ; tout cela coûte au bout de l'année une trentaine de mille francs.

Or, on a beau se creuser l'imagination, on ne peut guère trouver, pour un journal Égyptien, plus de 7 à 800 abonnés et encore c'est un succès. Cela produit de 24 à 25,000 francs. Vous voyez qu'il y a un déficit. Reste la vente au numéro, et grâce à une centaine de pachas ou de beys qui veulent nous lire en cachette, (c'est si bon le fruit défendu) nous arrivons à couvrir bien juste nos petits frais.

Baissez le prix, vous ne vendrez pas un numéro de plus. On ne peut jamais, ici, espérer de se tirer d'affaires par les quantités. Nous subissons encore bien d'autres misères dont nous ne voulons pas vous fatiguer....

Et si maintenant notre position vous parait enviable, nous serions très heureux de vous voir fonder à Alexandrie un *Gaulois Égyptien* à 1 sou.

Tout le monde en profiterait ; nous lirions enfin un journal spirituel et que le public ne paierait pas cher, et pour nous, en particulier, nous aurions des confrères sympathiques avec lesquels nous serions assurés de vivre toujours en bonne harmonie.

Nous vous aiderons même dans votre entreprise, qui nous ruinera : c'est ainsi qu'on comprend le progrès en Egypte.

#### NÉCROLOGIE

Dimanche dernier est mort, à Alexandrie, l'avocat MODERATO DE DOMINICIS.

A un caractère droit et honnête, de Dominicis joignait une véritable science du droit ; aussi ses relations étaient sûres et ses conseils écoutés. Ses confrères et ses clients lui avaient voué une véritable affection.

Il avait un ardent amour de sa patrie, pour laquelle il avait combattu en 1848-1849.

Dans son intérieur, il était le modèle du bon père de famille. Aussi, parents, amis, confrères, clients et concitoyens, tous se sont réunis en larmes autour de sa tombe, sur laquelle l'avocat Petrocchi a traduit en quelques mots l'émotion et les regrets de tous.

de Dominicis était à peine âgé de 50 ans.

#### AVIS.

#### SOCIÉTÉ FINANCIÈRE D'EGYPTE EN LIQUIDATION.

Les actionnaires de la Société Financière d'Egypte, porteurs d'actions libérées de 250 francs, ou £ 10, sont informés qu'une répartition de quinze francs par action sera faite à ces titres, à partir du 5 novembre 1869.

Le paiement sera effectué cinq jours après le dépôt des titres dont il sera donné récépissé.

Pour l'Egypte, aux bureaux de la Société rue de l'Eglise Anglaise, 10, à Alexandrie.

#### FAITS DIVERS

On lit dans le *Gaulois* :

« M<sup>r</sup> Demirgion, grand-écuyer du roi de Suède, est arrivé à Paris en route pour l'Egypte.

« Charles XV a chargé M. Demirgion de porter au Kédivé le grand-cordon de l'ordre de l'Épée et celui de l'Étoile polaire à Nubar-Pacha.

« Un détail sur M<sup>r</sup> Demirgion. Avant d'occuper les fonctions de grand-écuyer du roi de Suède, il était secrétaire général du ministère des affaires étrangères Égyptiennes, et c'est à la suite d'un cadeau de magnifiques chevaux arabes qu'il fut nommé grand-écuyer. Il est du reste Égyptien de naissance.

C'est probablement de notre compatriote M<sup>r</sup> Abib O' Demirgion, plus communément connu sous le nom d'Abib Bey, que le *Gaulois* veut parler.

Nous croyons pouvoir ajouter que ce ne sont pas à ces seules distinctions que se borne la seconde fournée de décorations Suédoises qu'apporte M<sup>r</sup> O' Demirgion en Egypte.

On nous a cité parmi les privilégiés que M<sup>r</sup> O' Demirgion a signalés aux faveurs de Sa Majesté Charles XV, M<sup>r</sup> Charles Chaillan, directeur en Egypte, de l'Agence Havas, M<sup>r</sup> Herman Oppenheim, Henry Schwabacher et Hilaire Dugied.

On a dit aussi qu'il était porteur d'un ordre d'un rang très élevé pour S. A. la Princesse mère du Vice-roi.

Mercredi dernier pendant la représentation de *Rigoletto* au grand Opéra du Caire, une

explosion de gaz a jeté un instant l'effroi dans le public. Les artistes, les premiers, ont été pris de panique et traversant l'orchestre et le parterre en bonds prodigieux, ils ne se sont arrêtés que sur l'Esbekieh. Une grande confusion s'en est suivie et il a été impossible de continuer le spectacle malgré les exhortations au calme de diverses personnes et plus particulièrement de S. A. le Vice-roi, qui s'est avancé sur le devant de sa loge pour donner l'exemple du sang-froid toujours nécessaire en de pareils accidents.

Le feu a été promptement éteint et les dégâts presque nuls. Quelques blessures et contusions en sont cependant résultées. On cite M<sup>r</sup> Mazillier, chef de ballet, qui a eu les mains brûlées et une danseuse qui aurait eu le pied foulé !

On frémit en pensant aux malheurs qui pouvaient résulter d'un pareil accident, dans un théâtre construit à la hâte et où tant d'aliénements d'incendie sont accumulés.

Au cirque, on a senti la secousse en retour de l'explosion, et la détonation qui s'en est suivie a également fait vider le théâtre de tous les spectateurs.

#### MARCHÉ DE MINET EL BASSAL

Revue du 27 octobre au 2 novembre 1869.

COTONS.—Dans les premiers jours de la semaine, notre marché est resté sans changements sur nos précédents avis, bien que dans l'entraînement du mouvement de baisse que signalait nos derniers bulletins, nos cotes se soient encore affaiblies ; néanmoins, les derniers télégrammes venus de Liverpool, annonçant une augmentation importante sur le chiffre des ventes et une amélioration dans les prix, ont raffermi les nôtres qui cotent ces quelques derniers jours de 22 1/4 à 22 3/4. Rien cependant ne laisse indiquer une amélioration prochaine et notable dans les cours actuels que seul influera d'une manière appréciable le maintien des avis favorables qui nous parviennent d'Angleterre.

Nos ventes de la huitaine se sont élevées à 40653 B. contre 41520 l'année dernière à la même date ; ce qui élève le chiffre total de celles effectuées sur marché, depuis le 1<sup>er</sup> Septembre dernier à 38453 B. contre 44671 B. l'an passé pendant la même période.

Indépendamment des opérations sur marché, il s'est traité deux ventes, par voie d'enchères publiques, de cotons provenant de la Daira Vice-royale ; les prix payés diffèrent peu de ceux qui ont été pratiqués sur le marché de Minet-el-Bassal pour qualités similaires ; quelques lots de meilleurs choix ont cependant obtenu 24 3/4 à 25 7/8. Nous donnons plus loin le détail de ces ventes.

Les affaires sur contrats ont été très animées dans les prix et aux époques de livraison que nous résumons comme suit :

1100 Qx. pour marchand consign :	
dans 8 à 10 jours à	21 3/4 et 22
1200 — pour marchand consign :	
au 20 9bre	à 21 1/4
5950 — pour marchand consign :	
C <sup>t</sup> novembre de	21 1/8 à 21 1/2
4450 — pour marchand consign :	
C <sup>t</sup> Décembre	de 20 3/4 à 21 1/2

Cette situation dénote que l'on augure favorablement ici de la tenue des cotons pour un prochain avenir ; notons aussi que les prix des derniers contrats se raffermissent, ce qui pourrait bien retrograder les acheteurs actuels.

La situation du stock cotonnier à Liverpool, se chiffrait comme suit à la date du 14 octobre écoulé :

en 1869	}	Egypte. . . . .	47,000	} Balles
		Etats-Unis. . . . .	42,000	
		Bésil. . . . .	44,000	
		Levant. . . . .	4,400	
		Inde et Chine	320,000	

Total Balles 424,100

		contre	
en 1868	Egypte.....	44,000	} Balles
	Etats-Unis...	68,000	
	Brésil.....	78,000	
	Levant.....	2,300	
		Inde et Chine	245,000
Total Balles 407,300			

Soit	Egypte	soit en plus	3,000	} Balles
	Etats-Unis	soit en moins	26,000	
	Brésil	idem	34,000	
	Levant	idem	1,200	
		Inde et Chine	en plus	75,000

Les ventes de la huitaine en cotons d'Egypte, s'élevaient à cette date à 2,330 B. contre 757 d'importation sur le marché.

L'importance des quantités en mer en provenances de l'Union à destination de ce port, était de 20,000 B contre 14,000 l'année dernière, même époque.

GRAINES DE COTONS.—Marché sans variation; le chiffre des ventes de la semaine ne dénote aucun mouvement dans la tenue de cette graine; elles se sont élevées à 21,600 ard. et les prix se sont peu éloignés des précédentes cotes, soit 77 à 78 P. T. En dernier lieu cependant, il y avait un peu d'amélioration, et les cours tendaient à se maintenir fermes avec une piastre d'augmentation, soit 78 à 79. L'aspect général du marché est tranquille et semble se maintenir stationnaire.

Les opérations à terme sur cette graine sont en bonne activité; elles se résument comme suit pour la présente période semanaie :

10,000 ard. pour livraison Novembre, Décembre et Janvier à P. T. 76.

10,000 ard. pour livraison Novembre, Décembre et Janvier à P. T. 78.

Cette dernière vente a été faite avec faculté d'extourne réservée à l'acheteur moyennant 2 1/2 P. T. d'indemnité

9,800 ard. pour livraison Décembre Janvier et Février P. T. 76 1/2

2,000 ard. pour déce. et janv. à P. T. 75

3,000 ard. pour liv. Décembre 75 et 76 1/2

2,000 ard. pour liv. Novembre

et Décembre 75

1,500 ard. pour liv. Novembre 75

COMESTIBLES ET CÉRÉALES.—Affaires calmes et prix sans changement.

Les ventes de la huitaine en disponibles se résument ainsi :

Blés Saïdi 6,200 ard de 170 à 172 P. C.

Blés Saïdi 1,300 ard. de 182 à 183.

Il ne s'est rien traité sur orges, du reste les arrivages de cette dernière graine sont complètement nuls.

Il y a aussi de la froideur sur les opérations à livrer; à cause des prétentions élevées des vendeurs, nous mentionnons les contrats suivants :

1000 ard. Blés Saïdi consignables en Novembre à P. T. 92 1/2.

1000 ard. Blés Saïdi consignables Décembre à P. T. 104

2000 ard. Blés Saïdi consignables en Janvier à P. T. 106

2000 ard. Orges consignables en Novembre à P. T. 50

Les 28 Octobre et 1<sup>er</sup> Novembre courant, la Daïra Sanieh d'Alexandrie a fait vendre aux enchères publiques les marchandises ci-dessous énoncées :

ADJUDICATION DE LA DAIRA SANIEH, du jeudi 28 Octobre 1869.

Qx. 65 Laine Sciar de Gabaris adj. à Adda à P. 222 3/4

« 48 « de Saffia à Gantès à P. 210 1/2

Qx. 500 Sucre Kam. de Armant, à Bank of Egypt à P 113 1/2  
 « 500 « à Adara à P. 115 1/4  
 « 500 « à Bank of Egypt à P 116 1/4  
 » 500 » la même à P 119  
 « 600 « la même à P 117 1/2  
 « 600 « la même à P 118 1/2  
 « 803 « de Magaga la même à P 106 1/4

Qx. 4003 Sucre

Qx. 341 Coton de Saffia Allini à Bourgogne et C<sup>o</sup> à T. 26 3/4  
 « 117 « Al-uel à Ang. Eg. B. à T. 24  
 « 504 « Muhallet All. le même à 22 3/4  
 « 409 « Kuraxie Al-Auel inventu  
 « 415 « Mahallet Allini  
 « 353 « Roh Allini à V. Adda à T. 21 7/8  
 « 353 « « Carver et Gill à T. 21 3/4  
 « 294 « Kafr Damaro à Negroponte et fils à T. 21 3/4  
 « 95 « Al-Auel Bank of Eg. T. 23  
 « 385 « Gabaris Allini à Valensin à T.  
 « 111 55 « Hindi inventu

Qx. 3413 55 Coton

Du lundi 1<sup>er</sup> novembre 1869.

Qx. 56 Laine Sciar de Hedja adj. à V. Adda à P. 230 3/4

Qx. 500 Sucre Kam de Armant à Valensin à P. 100  
 « 500 « inventu  
 « 500 « «  
 « 800 « de Magaga Austr Orient à 106 1/2

Qx. 412 Coton de Kurascie Allini, Bank of Eg. à T. 24 3/4  
 « 347 « Kafr el Schiek, Allini la même à T. 24 1/8  
 « 330 « Muhallet Damana Angl. Eg. B. à T. 23 1/2  
 « 314 « Desunes Allini Bank of Eg. à T. 22 3/4  
 « 409 « Hedja Allini à Angl. Eg. B. à T. 22 5/8  
 « 409 « le même à T. 22 3/4  
 « 223 « de Gabbe Allini à Valensin à T. 22  
 » 386 « Kafr Matbul Al-Auel le même à T. 21 3/4  
 « 338 « Saffia Allini Al-Auel Bank of Eg. à T. 23 7/8  
 « 194 « Abu Kibir Allini à Valensin à T. 22 5/8  
 « 439 « Talhanin Allini le même à T. 23  
 « 645 « Zagazig Hindi à Ang. Eg. Bank T. 22  
 « 62 « Dervieu à T. 22 1/2  
 « 229 « Al-Auel Ang Eg. Bank à T. 22

Qx. 4937 Coton.

MARCHÉ DU CAIRE.

GOMMES.—Des arrivages importants ont fait baisser les prix très sensiblement; environ 2500 fardes Arabiques et Talki sont venus réveiller notre marché et donner de l'activité aux transactions. Les premières sortes se sont traitées dans les prix de 650 à 670 PC. les 010 rot; leur qualité était très ordinaire, ce qui explique l'éloignement de ces cotes à celles que nous avons précédemment indiquées. Les secondes ont été trouvées assez belles, aussi ont elles obtenu un prix relativement satisfaisant pour les vendeurs, soit: de 330 à 350 PC.

Le Stock de ces deux provenances est aujourd'hui d'environ 1500 fardes.

En Suakim, nous signalons toujours la

même abstention; en présence d'un stock insignifiant, les prix restent nominaux entre 430 à 450 PC. les 133 1/3 rot:

MOKA.—Très fermes pour la consommation et arrivages réduits; on fait 750 PC. pour cafés bruts et 850 PC. criblés les 010 rot: . Le dépôt sur place est sans importance.

CAÏRE.—Sans stock.—On cote nominalement 1700 PC. les provenances du Hedjaz, et 1950 les Baladi les 125 rot:

DENTS D'ÉLÉPHANTS.—Calmes—24 à 26 £ les 010 rot; suivant provenance.

ENCENS.—Sans affaires et stock nul; les cotes suivantes sont nominales: en Sortes 350 à 360 PC.; 3/4 larmes, 650 PC. les 133 1/3 rot:

NACRE.—Grande Ecaille, très demandée, cote 14 1/2 à 15 PC. l'ocque; petite Ecaille, 14 à 12 1/2 PC.

PEAUX DE BŒUFS.—Sans affaires ni stock quoique demandées—Nous cotons pour mémoire les prix suivants: Hedjazi et Massaoui 16 PC., Sennari 12 PC. l'ocque.

SÉNÉ.—Il est arrivé quelques parties du Sennar qui ont été traitées à 370 PC. les 010 rot: les provenances du Hedjaz font 4 1/2 à 5 1/2 PC. l'ocque.

TAMARIN.—Sans dépôt; cotent nominalement 400 PC. les 110 Rot: en provenance de Suakim, 500 les Sennari et 650 les Darfour.

Le rapport actuel de la Piastre courante sur la place du Caire est de 160 P. C. p. 20 francs effectifs et de 200 P.C. pour la Livre Sterl.

Les 100 rotolis équivalent à 36 Oks ou 44 kilogrammes ou 99 Livres Anglaises ou 88 fontès de Vienne.

NOTICE

We are instructed by the Court of Director to give notice, that Mr William Carbonaro lately manager of the Cairo branch of the Bank of Egypt ceased to be in the service of the Bank on the 4<sup>th</sup> October.

Bank of Egypt.

Alexandria 4<sup>th</sup> November 1869.

for the Bank of Egypt

G. LÉVI } Managers.

E. PADOVA }

Bulletin Commercial.

COTE DES CHANGES.

Londres à vue . . . . .	96 — à	95 1/8
« 3 mois { banque . . .	95 3/8 à	95 1/4
« 3 mois { commerce }	95 1/8 à	95 1/4
France à vue . . . . .	522 — à	524 —
« 3 mois { banque. }	526 — à	526 1/2
« 3 mois { commerce }	527 — à	527 1/2

OBLIGATIONS.

Mallieh, Ministère des Finances.

Echéance	1 à	3 mois	13 — à	13 1/4
«	3 à	5	« 12 3/4 à	13 —
«	5 à	9	« 13 — à	—
«	9 à	12	« 13 — à	—
»	12 à	15	« 13 1/4 à	—
«	15 à	18	« 13 1/4 à	—
«	18 à	21	« 13 1/4 à	—
«	21 à	24	« 13 — à	—
«	24 à	27	« — à	—
«	27 à	30	« — à	—
«	30 à	33	« — à	—

FONDS PUBLICS

Emprunts.	PAYEMENT DES COUPONS.		82 -- 82 1/2	87 1/2 88	75 3/8 75 1/2
	1er mars - 1er 7bre	1er avril - 1er 8bre			
1864 . . . . . 7 0/10	15 janvier - 15 juillet	" "	---	---	---
1864 . . . . . 7 0/10	" "	" "	---	---	---
1864 . . . . . 7 0/10	1er janvier - 1er juillet	" "	---	---	---
Chemins de fer 7 0/10	24 mai - 22 9bre	" "	---	---	---
Mugny-Pa-cha garanti 9 0/10	8 janvier - 8 juillet	" "	80 1/2	81	---
Daira V-R. 7 0/10	1er avril - 1er 8bre	" "	---	---	---
Hallm-Pacha 8 0/10	8 janvier - 8 juillet	" "	75	76	---
Obl. Médjidié 10 0/10					
Actions Assié, (6 Livres versées) . . . . . 5					

COURS DES MONNAIES.

	AGIO
Guinée anglaise . . . . . 97 20/40	---
« égyptienne . . . . . 100	---
« russe . . . . . 79 18/40	8/40 perte
« stamboulina . . . . . 87 30/40	20/40
Pièce de 20 francs . . . . . 77 06/40	---
Sequin Imp. Autr. . . . . 45 37/40	---
Medjidié d'argent . . . . . 16 35/40	25/40
Collonates . . . . . 20 28/40	18/40 perte
Tallari de la Reine . . . . . 20	4/40
Pièce de 5 Francs . . . . . 19 10/40	---
Tallari russe . . . . . 14 27/40	23/40

LOTÉRIE

DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE SECOURS MUTUELS ET DE BIENFAISANCE DU CAIRE.

Tirage du 31 Octobre 1869.

Nombres gagnants

202	1346	2913	3934
204	4390	2930	3968
211	4444	2966	3975
340	4456	2970	4032
367	4538	3015	4082
524	4654	3116	4117
528	4861	3125	4125
599	4918	3131	4148
607	4924	3193	4267
630	4933	3287	4360
750	4982	3332	4392
794	2007	3340	4405
792	2022	3353	4514
794	2146	3422	4559
863	2259	3494	4672
866	2343	3342	5018
884	2351	3610	5024
891	2392	3671	5311
960	2395	3707	5392
998	2437	3753	5445
1024	2586	3765	5531
1058	2677	3852	
1102	2700	3894	
1163	2854	3927	

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE SECOURS

GRANDE LOTÉRIE

Par Dons Volontaires au profit des Indigents SOUS LE HAUT PATRONAGE De Monsieur TRICOU, Gérant de l'Agence et Consulat Général de France en Égypte Président de la Société Avec le Bienveillant Concours des Dames Françaises.

ON TROUVE DES BILLET8

à ALEXANDRIE chez MM. les Membres du Comité:

MM. ANTOINE GALLO, Vice-Président, MAUNOURY, Vice-Président, DOBIGNIE, Secrétaire de la Société, ED. AMIC, Trésorier de la Société, R. P. Cardien de Terre Sainte, Le F. Supérieur des Lazaristes, GAILLARDOT, Médecin Sanitaire de France, DE RÉGNY, Secrétaire Adjoint, BONJEAN, — BRAUN — DE REGUSSE — GUERRY JACQUIN, — G. MATHIEU, — A. MEILLON, — MONCHICOURT, — NICOULLAUD, — PASTRÉ, — SINANO, Le Docteur ARDOUIN, Médecin de la Société, BOLLARD, Administrateur Délégué du Comité.

A la Chancellerie du Consulat Général de France au Bureau de la Société Au Caire : aux Bureaux du Journal l'Égypte. à Ismaïlia: chez M. GUYLER, Agent Consulaire de France, Représentant de la Société. à Port-Saïd: chez M. FAURE, Secrétaire du Vice-Consulat de France. à Damiette: chez M. BASILE FAKRE, Agent Consulaire de France. à Zagazig: chez M. d'AGBONNE, Agent Consulaire de France. à Atfé: chez M. BARRIÈRE, Agent Consulaire de France à Tanta: chez M. ATHANASI CONSTANTIN Agent Consulaire de France. à Mansourah: chez M. CALOUCHE, Agent Consulaire de France. à Siout: chez M. MAKAR DAMIAN, Agent Consulaire de France. à Kheneh: chez M. BIGHARA ENED, Agent Consulaire de France.

PRIX DU BILLET : F. 2 50.

Les Lots seront adressés à Monsieur le Consul Président, au Consulat Général de France. De nouveaux Avis indiqueront le jour où les Lots seront exposés publiquement.

Le tirage aura lieu en janvier prochain.

ANNONCES.

AU LOUVRE, 66, RUE CHÉRIF-PACHA, 66, PRIX FIXE.

Ouverte depuis peu, cette maison, installée dans le genre des maisons de Paris, offre des avantages réels de bon marché sur toutes ses marchandises. On y trouve un choix considérable de lingerie, tel que :

Chemises, Camisoles, Pantalons, Corsets, Jupons, Crinolines, Bas de fil, soie et coton, Cols, Manchettes, Parures, Garibaldi, Fleurs, Broderies, Dentelles, Mouselines, Moustiquaires, Dessus de lit en dentelle, Rideaux, Gilets de flanelle unis et brodés; Toiles pour draps de lit, Serviettes et Service de table, et enfin tout ce qui concerne les articles pour Trousseaux et Layettes.

GANTS DE CHEVREAU pour dames et pour hommes.

CONFECTION DE CHEMISES D'HOMMES SUR MESURE. Chemises d'hommes toutes faites en tous genres, en toile et madapolam, brodées et unies, de luxe & ordinaires, Faux cols, Cravates, Boutons de manchettes, Parures, Caleçons, Gilets de flanelle, mouchoirs de poche brodés et unis.

BRODERIE D'INITIALES SUR COMMANDE.

ETABLISSEMENT HYDRO-MINÉRAL DE POUQUES-LES-EAUX Nièvre

SOURCE SAINT LÉGER déclarée d'intérêt public par décret impérial du 4 août 1860.

Eau ALCAINE, ferrugineuse, iodée et gazeuse, apéritive et reconstituante ordonnée depuis trois siècles par les médecins et employée avec un succès constant dans les maladies des voies digestives, urinaires, génitales et affections de sang.

Ces eaux s'expédient par caisses de 30 bouteilles (en très beau verre) — se délier des substitutions et exiger le nom de la source sur l'étiquette rose, sur la capsule et sur le bouchon.

Prix de la CAISSE de 30 Bouteilles 24 — effectifs  
« « Bouteille . . . . . 75

PASTILLES DIGESTIVES

La boîte à divers arômes . . . . . 2 —

SELS POUR BAINS STIMULANTS

Le Rouleau Se délier des contrefaçons et exiger le nom de la Source St Léger, les marques et le contrôle de la Société de Pouques sur tous les produits.

S'adresser pour traiter à M<sup>r</sup> PERAGALLO (Sabin) seul dépositaire à Alexandrie (Égypte).

CORBET.

55, rue Paradis 55, MARSEILLE.

GRAND ENTREPOT

De Meubles Neufs et d'occasion, riches et ordinaires, Meubles en bois sculpté, marqueterie, incrustation cuivre et bois noir, etc.

AMEUBLEMENTS COMPLETS

pour Salon, Chambre, Salles à manger, Bureaux &c. en bois de palissandre, acajou, noyer fantaisie, &c.

SIÈGES ET SOMMIERS ÉLASTIQUES

GLACES, PENDULES, LUSTRES.

N.B.—Les achats, faits dans de bonnes conditions, permettent de vendre à prix réduits.

EXPORTATION

AU PLAT DORÉ

Rue de l'Église Anglaise.

PORCELAINES, FAIENCES, CRISTAUX

ET AUTRES ARTICLES

DES MEILLEURES FABRIQUES DE FRANCE

Le Propriétaire Gérant E. JACQUIN.

General Printing Office, Maison Abro.